



Pièces constitutives du dossier d'inscription

A renvoyer par courrier ou à déposer en main propre au secrétariat :

Le dossier d'inscription rempli avec une photo collée

1 chèque bancaire établi à l'ordre de « Ecole Saint Benoît » de 50 € correspondant aux frais de dossier (*ou de 30 € pour les frères et sœurs d'enfant déjà scolarisé à l'Ecole Saint Benoît*). Ce chèque n'est pas remboursable.

1 chèque bancaire établi à l'ordre de « Ecole Saint Benoît » d'un mois de scolarité correspondant à un acompte pour l'année scolaire 2024 / 2025

Acompte de 420 € → Inscription en Pré-Maternelle

Acompte de 380 € → Inscription en Petite ou Moyenne section

Acompte de 360 € → Inscription en Grande Section ou Cours Préparatoire

Mandat SEPA de demande de prélèvement

Avec un RIB

Photocopie du livret de famille (pages parents et toutes les pages enfants) ou de l'acte de naissance de l'enfant

Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé (bien indiquer nom et prénom)

La fiche de validation des règlements intérieur et financier

La version à jour est sur le site internet

A la réception du dossier : Le chèque « frais de dossier » sera encaissé.

A la confirmation du rendez-vous avec la Directrice : Le chèque d'acompte sera encaissé.

A fournir dès que possible

Certificat de radiation ou Exeat de l'école précédente

(avec mention de l'INE de l'élève et le RNS de l'établissement)

Pour les inscriptions en Grande Section et en C.P : Attestation de passage dans la classe supérieure.

Une Fiche d'urgence et une Fiche récapitulative élève seront à signer, après vérification, le jour de la pré-rentrée auprès des maîtresses.

En fonction des places disponibles, l'école s'engage à confirmer l'inscription de votre enfant dans le niveau souhaité après réception de votre dossier, entretien avec la directrice et accord de sa part.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail : info@ecolesaintbenoit.fr